

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

## POLITIQUE, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 9 AOUT 1850.

No. 94.

### FRANCE.

#### Les Conciles Provinciaux.

[La clôture du Concile Provincial de Lyon a eu lieu le 13 juillet: il y avait dix Archevêques ou Evêques parmi lesquels nous voyons figurer le nom de Mgr. de Charbonnel, Evêque de Toronto. Son Em. le Cardinal-Archevêque de Lyon officiait. Après la lecture des décrets, Mgr. Parisis, Evêque de Langres a prononcé un discours qui a vivement impressionné l'immense multitude de fidèles qui remplissaient la cathédrale. Nous aimerions à reproduire ici ces belles paroles d'un des plus illustres Evêques de l'Eglise, mais nous sommes forcés de nous borner à une courte analyse, pour laisser une place à d'autres enseignements non moins précieux.

Après avoir fait allusion aux grands bouleversements que Dieu semble n'avoir permis que pour donner la liberté à son Eglise seule immobile au milieu de l'ébranlement universel de toutes choses, l'illustre Evêque rappelle aux fidèles quelles tempêtes ont été déchaînées, depuis un siècle, contre l'Eglise de J. C. par l'incrédulité moderne issue du Protestantisme qui portait dans son orgueilleux système de *libre examen* le germe de toute négation. Puis, il explique le but particulier du Concile dont on faisait la clôture ce jour là. Ici nous allons citer textuellement: ]

Vous savez, M. F., que les Evêques, quelle que soit leur faiblesse personnelle sont établis comme les ambassadeurs de Dieu près des peuples fidèles, et que même, quoique placés sous la houlette et la dépendance du chef visible, du pasteur suprême de tous les pasteurs, ils sont investis d'une pleine autorité pour édifier et pour détruire, comme disait le Seigneur au prophète, pour arracher et pour planter.

En s'adressant donc pour la première fois, après tant de siècles, dans ces saintes assemblées, les Pères de ce Concile ont dû se demander, avant tout, quelles étaient les plaies les plus profondes et les besoins les plus urgents de la société spirituelle qu'ils sont respectivement chargés de gouverner pour leur part.

Alors ils ont vu tout d'abord que de plus en plus l'esprit d'erreur, dans les âmes qu'il possède, s'appelle légion; que ce n'est plus une ou plusieurs vérités qu'il conteste et qu'il attaque, que ce sont toutes les vérités ensemble même les plus fondamentales, qu'il nie et qu'il blasphème.

Cet esprit de dénégation a parlé de nos jours par la bouche de ceux que le monde nomme ses sages et ses docteurs, et il a nié Dieu lui-même, il l'a nié, non pas toujours dans son nom adorable, mais dans sa nature, dans sa substance, dans ses perfections essentielles.

Il a nié Notre-Seigneur Jésus-Christ, fils de Dieu et l'âme de Dieu, non pas dans tous ses bienfaits, mais dans sa génération éternelle, dans la divinité de sa doctrine, et jusque dans la réalité historique de son existence sur la terre.

Il a nié les saints Ecrivains, non pas pour toujours en les maudissant, mais en les dénaturant, en les travestissant, en les faisant servir d'organe aux doctrines les plus perverses et les plus subversives.

Voilà ce qu'il y avait tout les Pères du Concile, et à ces négations audacieuses ils ont répondu par des affirmations, par des protestations, par des professions de foi qu'ils ne pouvaient cependant mettre entre vos mains, M. F.; que lorsque le chef auguste de l'Eglise universelle les aura revêtus de sa sanction définitive, mais qu'ils ont pu déjà vous faire lire du haut de cette chaire dans la langue de l'Eglise, et que déjà vous connaissez assez pour comprendre que vos chefs veulent jour et nuit, comme il leur est commandé, sur les ramparts d'Israël, et qu'ils consacrent fidèlement le dépôt à la garde duquel ils ont l'insigne honneur d'être préposés. Car s'ils ne peuvent pas permettre qu'un seul iota de la parole de Dieu soit effacé ou maculé, jugez s'ils peuvent souffrir que le livre même de la vérité soit traduit en blasphème, que le Verbe de vérité soit présenté, l'air horreur de le dire, comme un philosophe de la gentilité ou comme un dieu de la fable, et que le seul vrai Dieu, le Dieu de toute vérité, le Dieu vivant et éternel, celui qui a fait de rien toute chose, et devant qui toutes les créatures sont comme si elles n'étaient pas soit confondu avec la vile matière qui sort du néant et qui va y rentrer.

Oh! non, mon Dieu, devant de tels attentats de langage, vos ministres, ceux à qui vous avez daigné confier le grand ministère de votre parole, ne se taient pas; ils parleraient, s'il était nécessaire, à temps et à contre-temps, comme il leur est commandé de le faire en présence de telles attaques et de tels dangers; mais ils parleront surtout dans ces assemblées si vénérables et si saintes, où leurs voix réunies et partant de plus haut, doivent avoir plus de force et plus d'empire. *Super duos, tuos Jerusalem constitui custodes, tota die et tota nocte, in perpetuum non tacebunt.* (Is. LII, 6.)

Au reste, en condamnant ces effrayables erreurs, N. T. C. F., nous croyons servir la société civile aussi bien que la société chrétienne; car il faut bien la reconnaître enfin, et aujourd'hui les plus aveugles le voient.

Les gouvernements humains sont bien autrement en péril que l'Eglise, et s'ils doivent être sauvés, comme nous en conservons l'espoir, ce sera par elle, par elle seule.

Est-ce que la sainte Eglise catholique n'est pas aujourd'hui seule debout, seule intacte, seule ayant la vie en elle-même?

Est-ce que, d'ailleurs, les gouvernements purement humains, quand ils ne puisent pas leur force dans le sentiment catholique du devoir, se soutiennent autrement que par des moyens violents et artificiels?

Est-ce que, au contraire, l'Eglise catholique demande rien à personne pour vivre? Est-ce qu'elle a pour cela besoin d'autre chose que de la liberté de sa respiration?

Oh! qu'on nous permette de le révéler ici, la considération presque habituelle de cette adorable vérité a été pour nous une des plus grandes joies de ces jours d'études sérieuses et de douces prières.

Nous avons voulu voir si l'Eglise de Jésus-Christ avait souffert quelque atteinte de ces guerres qui lui ont été faites sur tous les points à la fois et de ces incomparables tempêtes déchaînées contre elle.

Nous avons donc examiné de nouveau toutes les portions de ce vieil édifice depuis le faite jusqu'à la base; nous avons même sondé ses fondements.

Et bien! nous le dirons pour votre gloire, ô mon Dieu, nous le dirons pour votre édification, mes frères, nous le dirons aussi pour notre ineffable consolation, nous avons trouvé cette antique Eglise, la plus ancienne, sans aucune comparaison, de toutes les sociétés qui sont sur la terre, nous l'avons trouvée, malgré l'immense malheur des temps, aussi forte, aussi intacte, aussi parfaitement unie dans toutes ses parties que dans les plus grands jours de sa gloire extérieure. Nous oserons même dire qu'aux yeux de la foi elle a vraiment renouvelé, de nos jours, sa jeunesse, comme l'aigle, et qu'elle brille de toute la beauté des temps anciens.

Jamais, depuis plus de quinze cents ans, l'Eglise eut-elle moins de faveurs humaines et de terrestres appuis que de nos jours, et cependant la vit-on jamais plus stable et plus sûre d'elle-même, plus féconde en charité, plus riche en toutes sortes de bonnes œuvres? Vit-on jamais ses prêtres, dans leur ensemble, plus dévoués à leur devoir et plus soumis à leur évêque, et les évêques, dans leur universalité, plus dociles et plus aimants envers le chef de tous les pasteurs?

Aussi, mon Dieu, les impies de nos jours, ceux mêmes dont nous venons de reprouver les hideuses doctrines, sont-ils contraints par l'évidence d'imiter ce prophète qui, étant un jour sollicité à maudire le peuple de Dieu, jeta les yeux sur le camp d'Israël, et se trouvant tout à coup sous la puissance de l'Esprit de Dieu, *irruente in se spiritu Dei*, ouvrit la bouche, et au lieu de maudire s'écria: *Qu'ils sont beaux vos tabernacles, ô Israël! qu'elles sont belles vos tentes, ô Jacob! Quam pulchra tabernacula tua, Jacob! et tentoria tua, Israël!*

Combien de fois, mes frères, nous qui vous parlons et que la divine Providence a mis à même de voir tant de choses, nous avons entendu nous-mêmes les hommes du siècle, dans les plus hautes régions sociales, s'écrier, dans l'admiration de leur âme, quoique dans l'imperfection de leur langage: l'Eglise catholique, c'est la plus grande et la plus belle institution de nos hommes! Oh! oui, Seigneur, elle est belle, elle est grande, cette institution de l'Eglise, mais c'est qu'elle n'est pas des hommes; c'est qu'elle est de vous, car elle est plus que le chef-d'œuvre de vos mains; elle est la production de votre amour, elle est la création de votre esprit saint, elle est l'épouse mystérieuse de votre fils bien-aimé, elle est la mère féconde de tous ceux qui vivent en vous.

### ITALIE.

#### Tableau de la Ste. Vierge, à Rimini.

M. Alphonse Balleydiér, déjà bien connu de nos lecteurs, a écrit à ses amis de Lyon la

lettre suivante qui nous a été transmise par notre Correspondant Lyonnais.

Rome, le 2 juillet 1850.

MES CHERS COMPATRIOTES,

Si j'ai tardé si longtemps à vous parler du prodige qui, depuis plus d'un mois, attire chaque jour à Rimini des milliers de fidèles, c'est que toutes les fois qu'il s'agit de choses surnaturelles, on ne saurait trop s'entourer de précautions et de prudence. L'annonce d'un fait aussi grave que celui de Rimini, ne doit pas reposer sur des *on-dit*, mais sur des certitudes; j'ai donc voulu être certain avant de vous en parler; j'espère que vous apprécierez les motifs de ma réserve. Aux incroyables de commande ou de profession, qui, les lèvres et l'ironie au cœur, vous disent: il ne se fait plus de miracles de nos jours, vous pouvez répondre hautement: Allez à Rimini. Vous pourriez même faire comme une personne digne de foi que j'ai vue de mes propres yeux, que j'ai entendue de mes propres oreilles, et qui m'a conté le fait suivant: c'est elle qui parle: "Je revenais de Rimini où je m'étais rendu dans le seul but de voir par moi-même un prodige auquel je ne croyais pas, non par athéisme, mais par religion, j'appartiens à une secte protestante; mais quelle fut ma surprise, je dirai mon effroi, en présence de la réalité! Trois jours de suite, j'ai vu de mes yeux, ce qui s'appelle vu, l'image miraculeuse de la vierge, j'ai vu ses yeux s'ouvrir et se fermer, j'ai vu ses yeux se fixer sur moi et me pénétrer jusqu'au fond de l'âme; le doute n'était plus permis; que dirai-je d'un insensé qui nierait la lumière du jour, le soleil en plein midi? Dès mon arrivée à Rome, songeant à embrasser la foi catholique, je racontais à qui voulait m'entendre, la merveille à laquelle j'avais assisté. Un esprit fat, un de ces esprits étroits qui bien souvent ne croient pas en Dieu et ont peur du diable, révoquait en doute, mon ma bonne foi, mais mon assertion basée, dit-il, sur des effets de lumière ou autres causes naturelles dont je ne m'étais point rendu compte; j'insistais et je proposais le pari suivant: Je gage les frais du voyage et deux mille francs au bénéfice des pauvres avec la personne qui doutant, vaudra faire le voyage de Rimini pour vérifier elle-même la vérité du fait. Celle qui me conduisait accepta, et le lendemain même nous nous mîmes en route. Trois jours après, mon partenaire prosterné aux pieds de l'image sainte, fasciné par le regard de la vierge fixée sur lui, versait d'abondantes larmes et me disait: j'ai perdu, mais j'ai gagné, j'ai retrouvé la foi; je donnerai deux mille francs aux pauvres."

Dans ce moment j'ai sous les yeux une lettre écrite récemment par le comte S..... l'un des principaux et des plus riches habitants de Rimini. "Ainsi que les membres de toute ma famille j'ai été témoin du miracle de Rimini, vers les premiers jours de juin. Le comte G... de Faenza et les neveux de l'archidiacre O..., tous ensemble formant une réunion de dix personnes, se trouvaient avec nous et ont vérifié, avec une joie mêlée de terreur et une satisfaction inexprimable, la vérité du prodige. J'ai revu le miracle en compagnie du comte C... de Fano, du comte B... de Fermo, du Père Pierre, dominicain de cette ville et du cardinal Cia-

chi; toutes ces personnes distinguées, regardant l'image miraculeuse, lui ont vu ouvrir les yeux, les fermer ensuite et relever la paupière. Une foule nombreuse était présente de nous, apercevant les mêmes effets. Chez quelques personnes ces effets sont tels qu'elles en sont pour ainsi dire comme renversées. Le concours des visiteurs est immense, comme les grâces et les conversions qui s'opèrent chaque jour. Les sacrifices d'argent que la foi s'impose pour décorer l'autel, les offrandes des fidèles croyants, s'élèvent à une somme considérable. Les pieux gens dont la bourse est vide, mais dont le cœur est embrasé par la foi, déposent aux pieds de l'image sainte leurs bagues, leurs boucles d'oreilles et leurs croix d'or ou d'argent. Je ne vous parle pas des guérisons miraculeuses obtenues; elles sont trop nombreuses; on en dressé les procès verbaux, etc., etc."

Ainsi donc le Miracle est certain! Il faudrait se refuser à toute évidence pour révoquer en doute un fait dont une ville entière et un nombre considérable d'étrangers ont été témoins. A Rome ainsi que dans toute l'Italie, on y croit, mais on s'en effraie; on le considère comme un avertissement, un présage de calamités publiques, plutôt que comme un prodige de miséricorde. Le repentir n'a point encore désarmé la justice de Dieu; l'expiation n'est pas faite.

Les fêtes de la St. Pierre ont eu cette année beaucoup d'éclat à Rome. Le Saint Père a officié lui-même au milieu de ses évêques et de ses cardinaux, en présence des officiers de l'armée française et des membres du corps diplomatique. La *Girandola*, qu'on tire chaque année à cette époque au château St. Ange, a fait le bonheur de nos troupiers qui, ce jour là, ont obtenu la permission de onze heures. Nous avons tous admiré la pièce principale représentant le chef-d'œuvre de l'immensité architecturale de la merveilleuse basilique du Vatican. Ce poème de bronze et de marbre s'est transformé sous nos regards en colonnes de saphir, d'émeraude et de rubis couronné par cette inscription tracée en lettre de diamant: LES PORTES DE L'ENFER NE PREVAUDRONT PAS CONTRE ELLE.

Il paraît que le Saint Père ira, cette année, passer la saison de la *mal aria* en son château du Castel *Gandolfo*. Le bruit se répand que le choléra vient d'éclater à Malte.

Adieu, tout à vous  
ALPHONSE BALLEYDIÉR.

### CANADA.

#### DISCOURS DE M. BABY

Elève en philosophie, au collège Joliette, prononcé à la distribution solennelle des prix, le 1er Août, 1850.

MONSEIGNEUR, VENERABLES MEMBRES DU CLERGE, RESPECTABLE ASSEMBLÉE.

Il n'y a que peu de jours, une déplorable catastrophe jetait tout le monde dans l'abattement et dans la consternation, et frappait tous les cœurs de la douleur la plus vive. Tout ici semblait anéanti sous le poids d'un désastre terrible et inattendu: l'homme re-

vêtu du caractère sacré soupirait, en adonnant les décrets irrévocables de Dieu; le commerçant cessait son calcul, l'industriel interrompait ses travaux; l'étudiant, en pleurs, oubliait ses loisirs et ses livres; la cognée s'échappait des mains du journalier; le labourer sentait faillir son courage et le pauvre désolé versait des larmes en abondance; tous en ces lieux semblaient frappés de stupeur, à la pensée du malheur qui venait de les atteindre. Quel était-il donc cet événement qui produisait une impression si profonde dans toutes les classes de la société? Ah! vous le savez comme moi... La mort, l'implacable mort nous avait tous frappés au cœur. L'honorable Barthélemy Joliette, Membre du conseil législatif et seigneur oupère de ces lieux, n'était plus! Qui plutôt, cet homme si aimé, si vénéré succombait à une maladie opiniâtre, qu'il avait soufferte avec le calme d'un héros, et la piété d'un chrétien. Le ciel sourd à nos prières, implacable dans ses décrets, l'arrachait à une épouse chérie, à des parents désolés à des concitoyens consternés. Sans égard pour ses grandes œuvres, la mort l'enlevait à son pays: comme le hardi chasseur enlevé à ses petits la mère qui les soigne, le père qui les nourrit. Il semblait que cet homme ne devait jamais mourir, tant il était utile et nécessaire à sa patrie. Mais, hélas! les pensées des hommes ne sont point les pensées du Tout-Puissant! Acquittons du moins à sa mémoire, le juste tribut d'éloge que tous nos cœurs lui ont voué.

M. Joliette se faisait remarquer par son génie producteur et infatigable, par son caractère réfléchi et entreprenant, par son imagination féconde et par son esprit vaste et pénétrant qui d'un seul coup d'œil embrassait, en en même temps qu'il les aplanissait, toutes les difficultés et les entraves qui pouvaient surgir dans le cours de ses nombreuses entreprises.

Par exemple, considérons un instant ce beau et florissant village de l'Industrie, si je ne puis l'appeler ville. Qu'était-il, il y a 15 ou 20 ans? Une forêt inculte et impénétrable; vrai repaire de bêtes sauvages. Quel courage! Quelle persévérance! n'a-t-il pas fallu à ce homme infatigable pour convertir ces lieux en ce que nous les voyons aujourd'hui? c'est-à-dire, pour rendre ce qui était sauvage, inculte et stéril; populeux, riche et riant. Le voyageur, à l'approche de ce charmant village si gracieusement assis sur cette rivière pittoresque qui fait mouvoir ces nombreux moulins qui répandent tant de vie et d'activité; à la vue de ce temple magnifique qu'il a élevé à ce Dieu qui lui avait toujours protégé et béni, à ce Dieu qui lui avait donné ce génie, et ces qualités dont il fit un si noble usage; à la vue de ces majestueux demeures, les manoirs seigneuriaux qui nous reportent aux temps de la féodalité; à la vue de ces belles habitations qui portent le caractère distinctif du goût, de la sagesse et de la propreté; à la vue de ce chemin de fer qui est comme la clef et le chef-d'œuvre de toutes ses entreprises, le voyageur, dis-je, pourrait-il s'empêcher de s'écrier avec le plus profond étonnement et avec l'enthousiasme le plus vif? Oh, quel est donc ce génie créateur! Où est-il, afin que tous ses compatriotes lui rendent un témoignage universel de reconnaissance et d'admiration.

Dans sa carrière parlementaire, M. Joliette se fit estimer par son jugement profond et ses principes invariables. Il n'était pas doué

qu'elle a fait son temps? Oh! que n'étaient ils là, comme nous tous, pliant les genoux devant l'imposante majesté de cette scène sublime! Ils l'auraient vue, cette religion sainte, triomphante et vivace; ils l'auraient vue rayonner des splendeurs de la vérité, et leur voix, s'unissant ainsi que la nôtre à celle du juif converti, se serait écrié: *Credo!*

Assistôt après reçu avoir le baptême, Joseph Mariel Hoffman assista pieusement, un chierge allemand à la main, au sacrifice de la messe, et reçut ensuite des mains du cardinal vicaire, sur la dernière marche de l'autel, marche d'honneur, l'Hostie consacrée, le pain des forts et des vaillants. Un grand nombre de ses camarades, à genoux, en ligne derrière lui, regardent également la sainte communion, édifiant tous les spectateurs par leur recueillement et leur attitude religieuse. Dans ce moment, la marraine du converti, la princesse Volkouski, se trouva saisie d'une telle émotion, qu'elle se vit obligée de se retirer chez elle; le bonheur aussi à ses défaillances! Son premier soin, en rentrant dans son appartement, fut d'écrire à celui dont elle avait accompagné les premiers pas dans la voie de la vérité et de la vie, la lettre suivante, qui est en quelque sorte le reflet de sa belle âme.

Rome 13 juin, 1850.  
"Mon cher filleul, recevez mes vœux en J. C., et croyez que ma bénédiction vous accompagnera partout. J'ai éprouvé un grand bonheur en mon âme en vous offrant au très-aimable Jésus et à Marie! Que toutes les bénédictions de Dieu seul en trois personnes rép-

### FEUILLETON.

#### Conversion d'un soldat Juif.

[Monsieur Balleydiér, dans le récit suivant décrit avec un intérêt plein de charme la conversion d'un soldat israélite de l'armée d'occupation à Rome.]

Rome, 25 juin 1850.

Elle est bien édifiante l'histoire que je vais vous narrer. Un de nos soldats français en est encore le héros.

Meyer Hoffman, né à Strasbourg, dans le sein de la religion juive, se sentit dès sa plus tendre enfance instinctivement entraîné vers la croyance catholique, comme vers le centre unique de la vraie foi. Son plus grand bonheur alors, était de s'isoler, le dimanche, dans un coin d'une église, et d'assister aux prières du St. Sacrifice de la messe, malgré les injures de ses coreligionnaires et les moqueries des enfants catholiques, habitués à voir dans sa qualité d'Israélite, un objet de haine et de mépris. Il éprouvait pour la Ste. Vierge un attrait mystérieux. Le nom seul de Marie faisait battre son cœur, et se transformait souvent sur ses lèvres en une prière qu'il murmurait sans comprendre. Lorsque l'enfant fut devenu homme, et que la loi de la conscription militaire l'appela sous les drapeaux de la France, il pensa sérieusement à s'enrôler sous l'étendard de Jésus-Christ; les

exigences de sa nouvelle position lui firent ajourner ce projet.

Dans cet intervalle, l'expédition de Rome fut décidée, et son régiment, le 32e de ligne, reçut l'ordre de s'embarquer pour Civita-Vecchia. Cet ordre combla de joie l'âme du jeune Meyer qui, par sa bonne conduite et sa belle tenue, avait mérité de ses chefs les épaulettes de grenadier. Voir Rome, combattre les ennemis de Pie IX, qu'il aimait comme le chef suprême d'une religion qui possédait toutes ses sympathies, recevoir en même temps sur le champ de bataille le baptême du sang et du feu, c'était à ses plus chères espérances. Plus tard, Meyer devenant un héros sous les murs de Rome, se comporta avec tant de courage et de bravoure, qu'avant la croix du Christ, il obtint la croix de St. Grégoire; déjà, il était chrétien par le cœur? L'armée française entra victorieusement dans Rome. Le premier soin de Meyer fut d'aller se prosterner devant l'image de la Ste. Vierge, qui, un jour, avait inondé de célestes clartés l'âme de ce jeune Ratisbonne dont la conversion miraculeuse devait précéder à l'église catholique l'un de ses plus dignes ministres. C'est devant cette image vénérée que Meyer renouvela la promesse de s'instruire de la religion de Jésus-Christ.

Quelques mois s'écoulèrent dans cette généreuse résolution. Distrait dans ses pensées pieuses par les rigueurs du service à la place et peut-être plus encore par les efforts supérieurs de l'esprit des ténèbres, le brave gren-

dier du 32e voyait se prolonger indéfiniment devant lui le terme de ses desirs, lorsqu'un jour commandé pour assister aux funérailles d'un de ses camarades, il reçut des mains du prêtre la croix, qui, comme un gage de salut et d'espérance, précéda la dépouille mortelle des fidèles à leur dernière demeure.

Dire ce qu'il éprouva, alors, en portant cette croix voilée de deuil, dire ce qui se passa dans son âme en ce moment suprême, Dieu seul le pourrait, car seul il en a été le témoin. Le jour même, Meyer Hoffman se présente devant son colonel et lui dit: Mon colonel, je suis Juif. Je le savais. Je désire me faire catholique. J'approuve votre désir, s'il est le résultat d'une sincère conviction. Je viens vous demander quelques heures de loisir chaque jour, pour que je puisse m'instruire et recevoir le plutôt possible le baptême, objet de tous mes vœux. De tout mon cœur, mon ami, car je suis sûr que vous serez aussi bon chrétien que vous êtes un bon soldat: j'assisterai à votre baptême.

Quelques jours après, le jeune néophyte, introduit devant Pie IX, reçut des mains du Souverain Pontife la bénédiction papale et une croix d'ébène enrichie d'un fort beau Christ en argent. Pie IX le combla, en outre, de marques d'estime et de bonté, profitant de cette occasion pour manifester les sentiments d'amour qu'il éprouvait pour l'armée française, modèle valeur et de vertus.

Le lendemain, jour fixé pour la cérémonie, Meyer en grande tenue, portant sur sa poitrine, auprès de la croix de St. Grégoire, le crucifix

que Pie IX lui avait donné la veille, attendait à genoux sur le seuil de la porte de la Trinité-du-Mont, l'arrivée du Cardinal Vicaire, qui, venant à lui revêtu des insignes pontificaux, lui adressa ces paroles:—Que demandez-vous? La foi.—Croyez-vous en un seul Dieu en trois personnes? De toute mon âme. Croyez-vous en Jésus-Christ fils de Dieu? De toute mon âme.—Croyez-vous à la sainte Eglise catholique apostolique et romaine?—De toute mon âme.—Renoncez-vous à satan, à ses pompes et à ses œuvres?—J'y renonce.—Quels noms choisissez-vous?—Joseph Marie, Pierre, Paul et Antoine. Pendant que cette scène avait lieu, le plus vive émotion régnait sur les visages de tous les nombreux spectateurs, parmi lesquels on remarquait le colonel, le lieutenant colonel, les chefs de bataillons et plusieurs officiers du 32e de ligne. Près du jeune néophyte, se trouvait son parrain, le docteur Bérard, l'ancien rédacteur des *Caveaux*, et près de lui sa marraine, la princesse Volkouski.

Après avoir répondu avec l'accent d'une conviction profonde aux diverses demandes, qui lui furent faites et les exorcismes, suivant le cérémonial usité, Meyer, baisa trois fois la terre, et se relevant, il prit le bout de l'étole que le cardinal vicaire lui présenta et il se laissa conduire jusqu'au baptistère. Là, courbant la tête, les mains croisées sur sa poitrine, à genoux, fondant en larmes, il reçut avec l'eau sainte du baptême, le gage de la vie éternelle.

Oh! que n'étaient-ils là ces hommes qui prétendent que la religion du Christ est morte, et

d'une éloquence brillante; mais il savait par sa sagesse, par sa prudence et par sa modération, produire l'effet qu'il désirait. Aussi le Parlement Provincial lui a-t-il rendu un juste tribut d'hommages par la bouche de ses plus illustres orateurs.

Dans le sein de sa famille, M. Joliette était d'un abord facile et possédait quelque chose d'entraînant. Il avait un tempérament doux et sensible et était doué d'une conversation agréable, et toujours instructive. Toute personne, après l'avoir vu, était frappée de son air affable, de ses manières aisées et de sa conduite franche et honnête. Aussi je ne craindrai pas d'affirmer ici que cet homme si estimable n'avait pas un seul ennemi dans toute la Province. Ainsi, soit que nous considérions sa vie publique ou sa vie privée, nous le voyons le même, c'est-à-dire, un homme au-dessus de tout éloge par ses vertus, par ses talents, par ses lumières et surtout par ses œuvres!

Où, nous pouvons pleurer la perte que nous avons faite en la personne de ce grand homme. Le pays perd un de ses bons citoyens; la société, un de ses membres les plus utiles; l'éducation, un de ses bienfaiteurs les plus constants; l'industrie, le commerce et les arts, un protecteur infatigable; mais surtout le pauvre, l'infirme, la veuve, l'orphelin, un support, un consolateur, un soutien!

Tous, grands et petits, riches et pauvres trouvaient en lui un cœur ouvert à tous leurs chagrins, à toutes leurs infortunes. Il savait répandre par ses avis salutaires et sa douce persuasion, un baume bienfaisant sur les plaies envenimées de la société. Combien de familles n'a-t-il pas protégées et sauvées d'une ruine imminente, en vidant leurs différends d'une manière paternelle? Combien de malheureux n'a-t-il pas arrachés à une mort certaine, par sa bienfaisance et sa charité? Mais c'est surtout sur la jeunesse que se portait toute son affection; elle n'avait pas un ami plus sincère; il l'aimait cette jeune espece, il ne cherchait que son bonheur et ce qui pouvait la rendre utile et glorieuse à son pays. Ce superbe collège, élevé par sa munificence et sous sa direction, le prouve assez; et n'y aurait-il que ce seul monument pour attester son génie et son cœur, ce sol de l'industrie aurait déjà un monument impérissable qui redirait aux générations les plus lointaines, combien le nom de Joliette doit être cher à la jeunesse canadienne! Qu'il vive donc à jamais ce nom cher à notre Bienfaiteur!!

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENTREDI 9 AOÛT 1850.

Religieux de St. Basile.

Hier, arriva dans cette ville le Rév. Père Flavienus, Prêtre et Religieux de l'Ordre de St. Basile, au Mont Liban, accompagné de son drogman (truchement) Racif Gedondi. Nous insérons ici, pour faire connaître le lui de sa visite, la lettre de recommandation que lui a donnée aujourd'hui Mgr. l'Evêque de Montréal.

Nous espérons pouvoir, un autre jour, entretenir nos lecteurs des Mérites du Mont Liban, qui méritent à si juste titre la sympathie du monde entier, à cause de leurs souffrances pour la noble cause de la religion.

Lettre de Mgr. l'Ev. de Montréal pour recommander à son Diocèse le R. P. Flavienus.

Ignace Bourget, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque de Montréal: A tous ceux qui verront les Présents, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous attestons que le Porteur des Présents, le Rvd. Père Flavienus, Prêtre de l'Eglise catholique Grecque, mérite toute confiance, parce qu'il est muni des recommandations les plus honorables. Aussi lui avons-nous

sent sur votre tête! Oh! que vous êtes heureux! gardez l'innocence baptismale, conservez-la toujours; et par les mérites du précieux sang de notre Seigneur Jésus-Christ, allez de vertus en vertus au bonheur éternel. Mes bons soldats français, devenez la milice de Jésus-Christ et celle de son Eglise, comme vous avez été les vaillants libérateurs de Rome. Née dans le schisme, j'ai laissé bien des douleurs dans les mains de Dieu. Priez pour moi et pour les miens. Je me suis senti mal et j'ai dû me retirer. A la même heure, et à un jour semblable à celui-ci, le jour de St. Antoine de Padoue, mon défunt mari m'écrivit ces mots: Je veux être Catholique! Unissez-vous à mes prières! et je m'unis aux vôtres. Acceptez le chapel et les petits objets de dévotion que je vous envoie; ce sont de touchantes preuves de la Communion des Saints. Je vous attends chez moi, dimanche à midi, avec M. l'Abbé Masson; nous dînerons ensemble et nous bénirons le Seigneur, comme dans la primitive Eglise, dans les réunions saintes en Jésus-Christ.

Votre marraine dévouée, PRINCESSE ZÉNÉIDE VOLKOUSKI, NÉE BESASCH.

donné tout pouvoir de célébrer ici les S. S. Mystères selon le rite de son Eglise, en communion avec la St. Eglise Romaine; nous prions le clergé et les Fidèles de notre diocèse, de vouloir bien lui accorder les secours qu'il va solliciter de leur charité.

2° Car nous avons constaté que l'objet de la collecte qu'il fait dans diverses parties du monde catholique est de reconstruire l'Eglise, le couvent et le collège de l'Ordre de St. Basile, auquel il appartient, détruits en haine de la religion, par les Turcs et les Druses, pendant la cruelle persécution excitée en 1844, contre les maronites dont on connaît la fidélité au Siège Apostolique.

Nous ne doutons point que l'affreuse misère à laquelle ont été réduits nos infortunés Frères du Mont-Liban, par attachement à la Foi antique pour laquelle il ont tout sacrifié, ne soit pour tous les cœurs catholiques un puissant motif de s'attendrir au récit de tant de douleurs.

Il est une autre maison de bien sympathiser pour le vénérable Religieux qui nous représente ici nos frères du Levant: c'est le bonheur qu'il y a à être en société entière avec des hommes de tous pays, de toutes couleurs, de toutes langues, de toutes castes. A l'aide du Truchement de la Foi catholique, l'on s'explique et l'on se comprend; et ce qu'il y a encore de plus admirable, c'est que l'on s'aime et s'embrasse en se voyant.

Nous imitons nos pères dans la Foi, qui faisaient couler de toutes les parties du monde des fleuves de charité dans la ville de Jérusalem, quand les Fidèles de cette cité souffraient persécution en portant secours à nos frères de la Syrie. Méritons par nos généreuses offrandes, une place distinguée parmi les bienfaiteurs de cette Eglise désolée. Donnons; et ils prieront pour nous; et Dieu nous le rendra au centuple.

Donné à Montréal, sous notre sceau et sceau, et le contre-sceau de notre secrétaire, le neuf août, mil huit cent cinquante.

† IG. EV. DE MONTRÉAL, par Monseigneur, JOS. O. PARÉ Chan. Secrétaire.

The "True Witness"

CATHOLIC CHRONICLE.

Vendredi prochain, le 16 du courant, paraîtra le premier numéro du "TRUE WITNESS and CATHOLIC CHRONICLE." Les abonnés sont priés de vouloir bien payer sans délai le montant de leurs souscriptions, soit en remettant aux agents de leurs localités respectives, soit en l'adressant à G. E. Clerk, Esq: Editor of the "True Witness, Montreal."

N. B. Affranchir toutes lettres ou autres communications.

BULLETIN.

Le retranchement économique.—Examen du Plan de M. Merritt.—Résultats de la session parlementaire de 1850.

Au moment où cette feuille arrive à nos lecteurs, la session des chambres est probablement close. Afin de suppléer les rapports des débats législatifs, interrompus depuis quelques temps, nous tâcherons de donner prochainement une revue générale de la session, ou, tout au moins, une appréciation des lois et des mesures qui ont été sanctionnées.

Cette session parlementaire, déjà prolongée jusqu'à près de trois mois, n'aura pu réaliser aucun des plans gigantesques de retranchement dont s'étaient targués les partisans de l'économie excessive. Il est telle idée économique qui, nonobstant l'objet louable auquel elle tient, n'en doit pas moins aboutir à l'absurde ou à l'impossibilité pratique. Cette remarque s'applique justement au plan de M. Merritt, conception malheureuse, qui n'a pas même le mérite de l'exactitude dans une question de chiffres. Le Toronto Globe critique vivement cette œuvre du commissaire en chef des travaux publics, et la manière dont il le fait nous paraît fort propre à rallier à son opinion ses lecteurs et le public.

Dans son système, M. Merritt ne se propo-

mourante sur un lit de douleurs, abandonnée des hommes pour ainsi dire, elle se convertit elle-même au catholicisme, sans autre secours que la grâce de Dieu. Elle guérit, puis, après avoir confessé sa foi devant les puissances souveraines, elle quitta les grands airs de la terre pour vivre à Rome dans la retraite et l'humilité. Providence des pauvres, consolation des affligés, elle est aujourd'hui le modèle parfait de toutes les vertus...

Je vous quitte pour aller assister au service funèbre que le Saint-Père fait célébrer dans l'Eglise de Ste Marie du Transtevere, pour le repos de l'âme des victimes de St. Calixte et des soldats français morts sous les murs de Rome. Honneur et paix à leur mémoire!

ALPHONSE BALLEYDIER.

PENSÉES.

Dans les mains d'un magistrat superficiel et borné qui ne saisit que la lettre de la loi, le glaive de la justice n'est que le fer de l'assassin.

Le cerveau n'a pas plus de droits que l'estomac ou la machine de s'engourdir de ses produits.

L'ignorance produit la superstition; la demi-savoir produit l'athéisme; la vraie science produit la vraie religion.

Les plaisants de profession sont, de tous les âges, les plus insupportables.

se pas moins qu'une épargne annuelle de £21, 665 sur le total de la dépense publique. La somme est importante, mais, sur les moyens d'arriver à cette économie, M. Merritt avoue que "dans l'ordre actuel des choses, nul retranchement ne peut être effectué," à moins que l'on n'ait recouru à son système. Or, le système de M. Merritt, le voici:

1° Les dépenses pour l'administration de la justice seront à la charge des districts, à l'exception du salaire des Juges du dernier ressort. Il en sera de même à l'égard de l'asile des aliénés, les institutions agricoles et de charité. Les districts percevront en retour les profits des départements judiciaires, des licences d'auberges, de mariages, de boutiques, de bateaux à-vapeur, etc.

2° Il sera établi des Bureaux de commissaires, comme suit:

1° LE BUREAU DE L'ÉCOLE COMMUNE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DE DISTRICT, lequel aura le maintien absolu de tout le revenu territorial de la Province pour en faire emploi selon les fins de l'École Commune.

2° Le Bureau des Phares, pour l'établissement et l'entretien des Phares, et la perception et les dépenses des droits de tonnage.

3° Le Bureau du fonds amorti, devant percevoir les péages et les revenus des travaux publics, et les employer au paiement de la dette provinciale.

4° Le Bureau des Lettres, qui aura contrôle sur l'Enseignement Grammatical et les revenus des biens des Jésuites, qui seront appropriés à la diffusion des lettres et de l'éducation.

5° Le Bureau de l'Emigration, qui percevra la taxe sur les émigrés et l'emploiera au soutien temporaire des immigrants.

6° Le Bureau de la Milice, chargé de percevoir les sommes provenant d'elle, les amendes etc., et de défrayer les dépenses du département de l'Adjudant-Général.

Limiter le revenu total du gouvernement à la perception des droits de douane, de la taxe maritime, et des droits sur les Encans; et la dépense, à l'intérêt de la dette publique, au gouvernement civil, à la législature, aux salaires des Juges de la plus haute juridiction, au Pénitencier, aux Pensions et autres items divers.

Cet aperçu fait voir que le plan de M. Merritt ne serait exécutable qu'au prix d'un bouleversement complet de l'ordre administratif de la province. Aussi n'hésite-t-il pas à dire que son système n'a rien de neuf, qu'il ne propose qu'un moyen de faciliter l'introduction en Canada d'un mode d'administration "dont le pays, voûta à déjà éprouvé l'efficacité." Ce pays est, aux yeux de M. Merritt, l'Etat de New-York où il eût été de voir trouver les meilleurs exemples à suivre, et les plus grands modèles qui puissent s'offrir à notre imitation en fait de gouvernement.

Entre l'Etat de New-York et cette province, il est des différences de position importantes qui échappent à M. Merritt. Le Canada comprend en territoire une étendue de 340,000 milles carrés; l'Etat de New-York, seulement 46,000. Le gouvernement de l'Etat voisin n'a à pourvoir qu'à ses besoins particuliers et locaux; le gouvernement du Canada, indépendamment de cette administration, remplit une grande partie des devoirs du gouvernement fédéral de l'Union. En un mot, à New-York l'on se gouverne comme on le trouve convenable et pour une certaine somme d'argent; il n'en faut pas concieure qu'en Canada il faille ne dépenser que la même somme d'argent, et se gouverner absolument de la même manière.

Quant aux détails du système économique de M. Merritt, ils ne prétent que trop aux critiques dont ils sont le sujet. Nous ne les répéterons pas; il nous suffit de remarquer, d'après le Globe, qu'il y existe des lacunes qui font couler tout le système. Ainsi, à l'article des déductions, l'économiste ne dit pas comment il est possible de les opérer, quelles situations il conviendrait d'abolir à cette fin; à quels employés seraient imposés le travail et les devoirs des situations devenues vacantes. Le retranchement sur les dépenses de la législature donne lieu à la même observation: on fixe le montant qui doit suffire à cette partie, mais on ne dit pas en quel temps, de quelle manière, ni quelle somme il convient de retrancher. On ne peut nier que toute réforme de ce genre que l'on propose, sans indiquer ce qu'il faut mettre à la place de ce que l'on retranche, est fort douteuse en théorie, et fort à craindre quant à l'essai.

A propos de ce plan de M. Merritt et du mauvais accueil qu'on lui a fait, le Canadien donne ainsi ses prévisions, que nous publions sous réserves:

"Il y a des symptômes d'une nouvelle dislocation du cabinet, et nous ne serions pas surpris de voir le nouveau commissaire en chef des travaux publics, M. Merritt, suivre dans la retraite son prédécesseur immédiat M. Chabot, et même, jusque dans l'opposition, M. Malcolm Cameron. Quelques journaux qui ont soutenu jusqu'ici le ministère, semblent vouloir lui tourner le dos, et le Globe, son organe semi-officiel, fait une sortie violente contre M. Merritt à propos du plan de réforme financière de M. Boulton de Toronto. Ce plan, contre lequel M. Merritt a voté avec ses collègues en chambre, avait été proposé par lui-même, à ce qu'il paraît, au comité des finances ou de la bague, comme il a été appelé à bon droit. Le correspondant du Pilot dit que c'est pour faire pièce à M. Merritt, et pour ridiculiser le ministère, en le forçant de voter contre l'œuvre d'un de ses propres membres, que ce plan a été proposé par M. Boulton."

Les travaux de la session ont repris depuis quelque temps une grande activité, mais ils touchent à leur terme, et plusieurs projets de loi, comprenant ceux qu'a introduits le ministère, seront inévitablement ajournés à la session prochaine. On assure que cent inscrip-

ons, à peu près, démontreront sur la liste. La décision relative aux Réserves du Clergé, les résolutions sur la tenure seigneuriale le bill des réimpressions, celui des monnaies, de l'Emigration, des Cours de Dévision et de comté des Ecoles, de la taxation et des Jurés, pour le Haut-Canada, du Pénitencier et de la réforme des Jeunes délinquants, sont (à l'exception de la première), autant de mesnres ministérielles, et comptent un nombre des résultats fructueux de la session parlementaire de 1850.

Collège de St. Hyacinthe.

Tous ou presque tous nos lecteurs connaissent déjà la nature et la force de l'enseignement que l'on donne à la jeunesse au Collège de St. Hyacinthe. Les comptes-rendus, publiés sur les journaux depuis plusieurs années, y ont suffisamment initié le public, et cette circonstance nous dispense d'en parler longuement aujourd'hui. Nous nous contenterons de dire que l'excellence et l'utilité pratique des études auxquelles on applique dans l'Institution la jeunesse, prennent annuellement un développement nouveau. Ainsi, cette année, la Tenue des Livres a partie double, l'histoire du Canada en Anglais, et la Chimie agricole, ont été enseignées avec un soin tout particulier.—La Tenue des Livres et la Chimie agricole—voilà, sans doute, un excellent complément à cet enseignement mercantile et industriel, déjà si développé, des années précédentes.—Avant de subir examen sur la chimie agricole, un des Elèves prononça un discours sur la nécessité, pour la jeunesse, d'acquiescer ce genre d'éducation propre à la mettre en état d'exploiter les richesses du sol.

Plaise à Dieu que les Professeurs du Collège de St. Hyacinthe soient assez heureux pour détourner leurs élèves d'embrasser en aussi grand nombre les hautes professions, et leur inspirer le goût de l'agriculture, qu'on doit incontestablement regarder comme la première source de la prospérité du Pays!

Dans l'enseignement littéraire les Professeurs s'appliquent à faire comprendre et admirer aux élèves les beautés de la littérature des Pères de l'Eglise. Pour cela on fait traduire aux classes de Rhétorique et de Belles-Lettres les extraits les plus remarquables des Pères Latins. Aux derniers Exercices, il fut prononcé un discours pour démontrer l'apropos d'étudier les Œuvres des plus beaux génies du Christianisme, premièrement, parce que cette étude corrige ce que peut avoir de préjudiciable, sous le rapport religieux, l'admiration exclusive des Amateurs de l'Antiquité, et, en second lieu, parce qu'elle offre de très-grands avantages à la jeunesse, par les hautes idées et les sublimes sentiments dont elle la nourrit, ainsi que par les grandes beautés d'éloquence et de style qu'elle offre à apprécier sous le rapport littéraire.

L'enseignement religieux a pris de bien remarquables développements, au Collège de St. Hyacinthe, depuis quelques années. Les quatre classes supérieures suivent simultanément des Cours.—1° Un Cours dogmatique, qui consiste dans la démonstration des dogmes de la Religion et la solution des principales difficultés élevées par l'incrédulité et l'hérésie.—2° Un Cours d'histoire apologetique de l'Eglise, où l'on passe en revue les traits les plus saillants de cette histoire: On y fait voir l'action de la Providence pour protéger et soutenir l'Eglise. On démontre l'excellence des institutions chrétiennes et on réfute toutes les objections que l'erreur et la mauvaise foi ont élevées relativement aux faits les plus importants de l'histoire de l'Eglise.

Ces études religieuses formaient, à l'examen, une partie du programme sur lequel les élèves eurent à répondre. On entendit ces jeunes gens donner des développements sur les points suivants:—

Les services rendus par les Ordres Religieux à la société, sous le rapport spirituel et temporel.—La justification de la vie religieuse en elle-même et la solution des difficultés élevées contre les vœux monastiques.—Les raisons de l'usage de la langue latine dans la liturgie romaine.—Les modifications introduites par le christianisme dans la législation civile, notamment par le Code Justinien.—La justification du système pénal de l'Eglise et des immunités et privilèges qui lui furent accordés par les premiers Empereurs chrétiens.—La doctrine du Mahométisme, les causes de sa propagation, et ses effets sur les populations qui l'ont adoptée.—L'importance de l'hérésie des Iconoclastes sous le rapport de l'art qu'elle proscrivait.—Toutes les questions se rattachant à la Souveraineté temporelle du Pape.

L'examen des élèves sur l'enseignement religieux fut accompagné d'une thèse, en deux discours, ayant pour but de démontrer la nécessité des fortes études religieuses pour tout homme appelé à exercer quelque influence sur la société. Ces discours furent vivement applaudis, et le dernier surtout fut déclaré d'une manière admirable.

Analyse du Discours prononcé par le Rév. M. C. LaRoque.

A la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau collège de St. Hyacinthe, le Rév. M. C. LaRoque, curé de St. Jean Dorchester, prononça un discours qui nous parut hautement goûté de l'auditoire distingué qui était réuni pour l'entendre. Nous sommes fâché de ne pouvoir en présenter qu'une brève analyse, dépourvue de toutes les grâces de l'expression, que relevaient encore les charmes du débit. Néanmoins, nous nous décidons à donner cette analyse à nos lecteurs, comme pouvant donner quelque idée de ce qu'étaient les discours.

Dans son exorde, le Prédicateur félicita le Séminaire de St. Hyacinthe de ce qu'il avait plu à Dieu accorder un succès si étendu à l'Établissement, fondé par notre vénéré compatriote, feu Messire Antoine Girouard, auquel il rendit un hommage solennel et bien mérité, pour la belle œuvre dont il a doté son pays.

Puis, après avoir engagé l'auditoire à s'associer aux Membres et aux Elèves de la Maison, pour rendre grâces à Dieu, des bénédictions dont il Pa remplie, il loua le public de ce qu'il avait montré tant de sagesse et de raison dans l'appui et l'encouragement qu'il avait de tout temps accordé au Séminaire de St. Hyacinthe. Cependant, ajouta-t-il, en votre triple qualité de Chrétiens, de Citoyens et de Canadiens, vous ne pouvez agir autrement que vous n'avez fait.

1° Comme Chrétiens, l'on devrait aimer et apprécier comme on Pa fait, la fondation de M. Girouard, parce qu'elle présentait à l'esprit de foi et de religion, une ressource de plus pour multiplier les élèves du sanctuaire, et donner à toutes les classes de la société des citoyens vertueux. Et déjà l'on avait la consolation de voir que cette espérance était heureusement réalisée. Car, sans mentionner les membres du séminaire de St. Hyacinthe, à une vertu et d'une science reconnues, qui y avaient été élevés et formés, l'on comptait en outre beaucoup d'autres dignes ecclésiastiques dans tous les degrés de la hiérarchie. Et, dans le monde, l'on trouvait dans tous les États des hommes vertueux et estimables, élèves du Séminaire de St. Hyacinthe, auquel ils faisaient le plus grand honneur.

2° Comme Citoyens, on a apprécié et on devrait apprécier le Séminaire de St. Hyacinthe, parce que le citoyen qui aime véritablement son pays, aime aussi ce qui peut assurer son bonheur et sa prospérité. Or, l'éducation de la jeunesse, une éducation qui la rend vertueuse et morale, intelligente et laborieuse, tient le premier rang entre ces sources de prospérité et de bonheur pour un pays. Ici, on comprend dit l'orateur, que l'éducation dont je parle doit avoir la religion pour base; et l'on ne voudrait point de cette éducation impie qui s'est graduellement emparée depuis un peu plus d'un demi-siècle d'une grande partie de la jeunesse européenne, et qui, par les faux principes qu'elle a répandus, a mis les sociétés dans cet état de malaise et d'inquiétude, qui a produit les révolutions terribles qui viennent d'éclater en Europe. Ici, on ne voudrait pas même d'une éducation qui étant trop exclusivement occupé de progrès matériels et d'industrie, conduit à l'indifférence en religion, parce qu'elle néglige la culture de l'âme et du cœur. L'éducation que l'on veut est donc une éducation d'abord religieuse, puis propre à rendre la jeunesse intelligente, active et laborieuse, pour qu'elle puisse exploiter au profit de la société les belles découvertes de tout genre et toute espèce, qui auront signalé notre siècle. L'on avait espéré que le séminaire de St. Hyacinthe serait un moyen de propager une éducation accompagnée de toutes ces conditions, et l'on ne s'est point trompé, comme venait de le prouver l'examen solennel des Elèves où l'on avait pu voir, par la matière des divers enseignements, que l'éducation y était d'abord religieuse, et ensuite tout à fait propre à faire entrer les jeunes gens dans la voie du progrès de l'art et de l'industrie et par conséquent tout à fait propre à donner au pays des citoyens vertueux et utiles.

3° Comme Canadiens, on avait dû voir avec joie la fondation de M. Girouard. Ici le prédicateur commença par protester que, quoiqu'il entendit parler des Canadiens-Français, cependant il était loin de vouloir rien dire qui put blesser nos concitoyens d'une autre origine, parce qu'il connaissait trop les qualités estimables qui se trouvent en eux et auxquelles il aimait à rendre hommage, pour oublier les égards et les attentions qu'ils méritaient. La promesse se fut tenue, et l'étranger à l'église Française se pût exiger, eût trouvés les prévisions oratoires suffisantes, et même délicates. Le prédicateur, en engageant ses auditeurs presque tous Canadiens-Français à aimer leurs institutions, leur langue et leurs lois, selon le motto reçu, a cependant exprimé le désir que, tout en aimant le pays, on ne se laisse pas aller à l'imitation de l'Anglais, ni Français, ni Anglais, ni Ecossais, ni Irlandais; mais seulement un Peuple Canadien, travaillant dans une parfaite union de cœur et de volonté, à promouvoir les intérêts d'un pays, que chaque individu, quel que soit son origine, a droit d'appeler le sien, du moment qu'il se décide à y habiter. Cependant, malgré cela, sans isoler de leurs concitoyens d'une autre origine pour ce qui intéresse les progrès matériels du pays, les Canadiens-Français peuvent aimer ce qui leur est propre et particulier; comme leurs mœurs, leurs coutumes, leurs usages et habitudes de famille; surtout leur langue et leurs autels. Et tout cela serait en danger de périr, sans des institutions du genre de celle fondée par le vénérable M. Girouard, auquel on ne saurait, pour cette raison, jamais témoigner trop de reconnaissance.

L'orateur a ouvert sa conclusion, en louant le zèle et les efforts des membres du Séminaire de St. Hyacinthe à propager et à développer l'œuvre fondée par M. Girouard. Il a admiré le courage qu'ils déploient dans la grande entreprise qu'ils viennent de faire pour lui donner plus d'essor et d'utilité, leur humble abandon à la Providence, et leur dévouement à la cause de la religion. Il a imploré sur leur entreprise la bénédiction du ciel, et il a dit que le ciel la bénirait, parce que le vénérable Evêque du Diocèse qui a déjà tant de fois béni des œuvres semblables ou analogues, allait lui bénir, et qu'il ne bénit jamais en vain. Il a invité le peuple à joindre la voix de sa prière à celle de son premier pasteur. Et il a fini par un chaleureux appel au sentiment national, si vivement intéressé dans le succès d'une semblable entreprise, pour que chacun présentât, selon ses moyens, une offrande en faveur de l'œuvre. Et si, malgré tous ces efforts et ces sacrifices, n'a-t-il ajouté avec émotion, ce qui vous est propre et particulier doit périr, il restera du moins de glorieux monuments, pour attester que tout cela n'aura péri que parce qu'il n'aura pas été possible de le sauver.

Le Herald, de Hobart-Town, contient le récit de meurtres nombreux commis par les naturels. Plusieurs partis de matelots, qui étaient en mouillage auprès des îles de Sandal Wood, avaient été massacrés. Les possesseurs d'un établissement de pêche dans le voisinage de la Nouvelle-Ecosse, étaient disparus, soit qu'ils eussent été enlevés ou tués. Il y a toute raison de croire que les missionnaires français de Yongin ont subi le même sort. La goëlette "Mary" a été assaillie par les naturels à Baléde. Ils ont fait cuire sur le rivage le cadavre du capitaine et de ceux qui formaient l'équipage, les ont mangés, puis ont brûlé le bâtiment jusqu'à flottage. L'équipage d'une barque en destination de Rovers Bride, a été massacré à Efflo. Voici les noms des tués dans cette dernière rencontre: M. Jordan, premier contre-maître, de Berwick-on-Tweed; J. Allan, de Liverpool; Fred-Garlander, de Londres; J. Burrows, de Glasgow; et Edward Ward, de Bristol, tous marins.

M. Charles Lenoir, S. D. de ce Diocèse et Professeur au Collège de Montréal, part lundi prochain pour le Séminaire de St. Sulpice à Paris. Ce Monsieur se propose de compléter sa course de Théologie et de revenir ensuite au Séminaire de St. Sulpice de cette Ville pour s'y agréger.

On nous communique ce qui suit: "Lundi, le 5 du courant, après un long et brillant examen, subi devant le comité des examinateurs pour la section de Montréal, Max: W. Numenville, Ecuyer, a été admis au Barreau. Si les succès sont le fruit du travail et du talent, une brillante carrière s'ouvre certainement devant ce jeune monsieur."

[En attendant des détails plus amples qui nous sont promis, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant la lettre suivante, écrite de Valparaiso par notre excellent collaborateur, le Rév. M. Fr. Jos. Cénas. Le contenu de cette lettre intéressera d'ailleurs un bon nombre de familles canadiennes, dont les parents se sont embarqués sur le même vaisseau que lui.]

Valparaiso (Chili), 20 Avril 1850.

M.....,

Nous quittons un instant l'empire de l'isolement et des tempêtes, pour reprendre courage et renouveler nos provisions. Jusqu'au Cap Horn, notre traversée a été belle. Mais là, à cette extrémité australe de l'Amérique, en face de ces noirs et sinistres rochers devant lesquels le courage aventureux du célèbre Cook lui-même avait un moment pâli, la tempête nous prit tout à coup, et fut pendant vingt jours, mois de très courts intervalles, notre constant et pénible compagnon. Sans doute, les prières de toutes les pieuses personnes qui daignent s'intéresser à nous, nous ont été d'un puissant secours auprès de Dieu; car à peu près au même temps que nous passions le Cap, trois bâtiments se perdaient dans le détroit de Magellan, sous les efforts de l'orage, et, aux environs, un superbe navire français était démanté. Nous n'avons pas reçu la moindre avarie; la cuisine seule est aux abois. La plupart de MM. les Canadiens écrivant d'ici à leurs familles, je ne mentionne rien sur leur compte, si non que tous sont en rassurant état physique, et que le grand nombre peut sanctifier ce débarquement transitoire par l'accomplissement du devoir pascal. Il y aura dans cet acte le témoignage de justes actions de grâces, abondantes consolations et gage d'un nouveau secours.

Mes premiers empressements, en foulant la terre catholique du Chili, sont pour les églises et les prêtres. Le père Sylvester, prêtre français de l'Ordre de Pieux de Paris, est le premier que je rencontre, à l'entrée de la première église que je vais visiter. C'est un homme de quarante ans environ, de taille moyenne, à physiognomie ouverte et aux manières très simples. Nous parlons d'abord en *Lacédémoniens*; mais vite nous nous sommes compris, et nous nous aimons. Il ne m'offre pas, il m'emmène au Collège des Pères français, dont il est le directeur. C'est là, au milieu de neuf ou dix confrères, la plupart compatriotes, loin du fort tumulte de la ville, dans un pieux asile, que je vais me délasser un peu d'un voyage fatigant et me fortifier pour l'avenir. Monseigneur Doumer, évêque français *in partibus*, et supérieur provincial de tous les Pères de l'Ordre de Jésus-Marie dans l'Amérique du Sud, réside dans ce collège qu'il a fondé. Il remplit en outre, dans la ville, les fonctions d'aumônier à Mgr. Valdivia, Archevêque de Santiago. Monseigneur Doumer réunit à la gravité digne beaucoup d'expansion et de gaieté. Je connais peu de maisons où l'on soit traité avec autant de simplicité et cordiale affabilité que dans la sienne. Je n'abstiens de visiter la plupart des prêtres séculiers de la ville; ces MM. Chiliens ne se distinguent guères des autres *cavaleros* (gens instruits, écuyers) que par l'habit ecclésiastique, qu'ils portent de temps en temps, et par deux ou trois messes qu'ils célèbrent chaque semaine dans leurs familles. Etant riches par patrimoine, ils se croient dispensés de toute peine du ministère. Toutefois leur conduite est en général irréprochable. Il n'en est malheureusement pas de même des moines...

Aussi, vous devez comprendre avec quel bonheur les pauvres fidèles qui tiennent à leur foi, voient revivre la discipline, la piété et le zèle chez leurs *bons Pères français du Collège*. Les deux ou trois églises desservies par eux regorgent, et les confessionnaux sont encombrés. Le peuple chilien tient à sa religion avant tout, mais il est très corrompu; quelques aventuriers et commerçants français, établis dans Valparaiso, leur enseignent l'indépendance et l'indifférentisme religieux, et de

nombreux voyageurs Américains leur apportent le tribut de leurs honteuses mœurs. C'en serait assez pour les perdre sans ressource, s'ils n'avaient en même temps de bons enseignements et de dignes exemples sous les yeux.

J'ai vu M. Blanchard, consul français; c'est un jeune homme religieux et infiniment recommandable. Il s'est chargé avec le plus grand plaisir de mes lettres pour France. Le consul anglais, que je n'ai pas encore vu, recevra celles pour le Canada.

Valparaiso est en partie bâtie sur une langue de terre entre les rochers et la mer, et est espacé et tellement resserré, que les pauvres habitent au fond des ravins, où perchent leurs cabanes sur des rochers de terre nue et desséchés le long des collines. Les cabanes et les maisons bourgeoises sont construites de larges briques formées de terre pétrie avec de la paille et séchées au soleil. La toiture des maisons est faite en joncs liés ensemble et enduits de terre, le tout recouvert par des tuiles de terre cuite, comme dans certaines parties de la France. Ces maisons sont très basses pour la plupart, à cause des tremblements de terre qui sont fréquents. La ville est régulière, alignée et imparfaite: ses fortifications sont médiocres, mais sa position la protège. On y distingue des hôtels, la place du théâtre. Les églises n'ont pas répondu à mon attente. La nature est triste, les montagnes qui entourent la ville n'ayant ni arbres ni verdure. Elle jouit toutefois d'une heureuse température; quatre mois de pluie, un été dont la chaleur ne dépasse pas 25 degrés; c'est un printemps continu. Le beau port de cette ville où s'arrêtent des milliers de vaisseaux, son commerce de vins français la rendent de plus en plus florissante.

Les Valparaisiens sont affables et hospitaliers; ils se font un plaisir de satisfaire la curiosité des étrangers. Les paysans, quoique mêlés aux races sauvages, paraissent avoir atteint un degré de civilisation qu'on ne rencontre point partout. Ils apportent dans leurs rapports intérieurs les manières les plus polies et les plus affectueux.

Voilà, M... un aperçu bien rapide; mais je ne puis donner une connaissance plus étendue d'un pays où je ne fais que passer.

Maintenant nous allons continuer notre longue route. En quittant New-York, il y a près de quatre mois, nous disions: "mieux vaut le Cap que l'Isthme; au Cap, nous disions, encore plus l'humanité; mieux vaut l'Isthme que le Cap!" Dans six semaines, peut-être de plus habile que nous en voyage décideront en quoi nous avions raison.

Voire tout dévoué serviteur.

CENAS PÈRE. Miss.

[An moment de mettre sous presse, nous recevons une autre lettre de M. Cénas, datée de San Francisco, le 1 juillet. M. Cénas et ses compagnons arrivèrent en cette ville le 17 juin après un voyage de 5 mois et 17 jours, généralement heureux. Le temps nous manque, aujourd'hui, pour de plus longs détails.]

COLLEGE JOLIETTE.

Ce qu'est le Collège de Chambly par la partie Sud du district de Montréal, le collège Joliette l'est pour la partie Nord; ces deux établissements secondaires remplissent précisément le vuide qui existait entre nos maisons d'haute éducation et celles d'enseignement primaire. C'est la réalisation des vœux que tous les vrais amis du pays formaient depuis longtemps. Au moyen de ces deux institutions qui sont dues, l'une à un membre vénérable du clergé et l'autre à un citoyen bien regretté du Canada, le diocèse de Montréal possède à peu près tout ce qu'il lui faut pour préparer sa nombreuse jeunesse aux différentes carrières de la vie civile et sociale. En effet, le Collège de l'Industrie forme ses élèves à la connaissance non seulement grammaticale, mais même oratoire des deux langues qui suffisent pour se présenter à toute espèce de position dans ce pays; il les initie à toutes les opérations indispensables de l'arithmétique marchande et usuelle; il leur procure même des notions pratiques sur l'agriculture, la botanique et l'architecture; ainsi qu'un précis assez développé de la constitution du pays. Or, avec cette réunion de connaissances, un jeune homme doit pouvoir se présenter avec avantage sur les rangs des diverses situations respectables, comme dans les ateliers de tous les arts et de tous les métiers. Nous devons donc féliciter, bien cordialement, les promoteurs et surtout les exécutants de ces solides améliorations, et en rendre de sincères actions de grâces à la Religion et à la Divine Providence. Maintenant, pour faire encore mieux apprécier le plan d'études en question, je vous prie, M. l'Éditeur, de reproduire ici l'ordre des matières qui ont rempli le Programme des Exercices Littéraires au collège Joliette, pendant les deux jours d'Examen public, auquel j'ai eu le plaisir d'assister. Je vous demanderai aussi d'insérer dans vos colonnes les noms des principaux élèves dont le mérite et le succès ont été plus particulièrement remarquables, lors de la distribution solennelle des prix, et finalement le Discours qu'un des élèves de l'établissement composa lui-même et prononça avec un excellent succès, à la mémoire de l'honorable B. Joliette, à la clôture de cet intéressant examen.

(Communiqué.)

(Nos lecteurs trouveront à la première page le discours sur feu l'hon. Joliette, dont parle ici votre correspondant.)

Ordre des matières de l'examen.

- 1. Musique d'entrée.
2. Spelling, Reading and Dialogue (2e Div.)
3. Grammaire Française. (9e Division.)
4. Histoire Sainte.
5. Arithmétique, 4e Division.
6. Une fable, par G. Saint Paul.

7. Spelling, Reading et Dialogue, 1ère Division.

- 8. Grammaire Anglaise, 2e Division.
9. Géographie Anglaise.
10. Analyse Anglaise.
11. Une fable, Charles Leprohon.
12. Histoire Ancienne.
13. Grammaire Française 2de Division.
14. Arithmétique, 2de Division.
15. Phrases à la dictée.
16. Syntaxe, Analyse.
17. Arithmétique. 1ere Division.
18. Histoire Romaine, en anglais.
19. Botanique.
20. Agriculture.
21. Syntaxe Française.
22. Algèbre.
23. Arithmétique Mentale.
24. Mesnage.
25. Tenue des livres.
26. Histoire d'Angleterre, en Anglais.
27. Histoire de France, en français.
28. Constitution du pays.
29. Rhétorique.
30. Philosophie.
31. Architecture.
32. Exhibition des ouvrages de Dessin.
33. Examen de Musique.
34. Pièce Anglaise.
35. Pièce Française.

36. Distribution des prix.

- Noms des principaux élèves couronnés.
G. Baby. Prix de sagesse.
A. Trohier. M. Dumoutier.
F. Cloutier. E. Boudreau.
M. Leprohon. T. Loiseau.
Ed. Desmarais. Oc. Désilets.
A. Langlois. Oc. Pérault.
G. Morin. D. Mégré.
G. Coffin. J. Trohier.
L. St. Paul. Ch. Leprohon.
H. Voligny. B. Lamy.
St. Amour.

COUVEN DE LA POINTE AUX-TREM-BLES.

M. l'Éditeur,

Permettez moi de prendre un tout petit coin de votre intéressant journal pour brûler un grain d'encens en l'honneur du modeste couvent de la Pointe-aux-Trembles, dont on parle si peu et qui cependant mérite toute l'attention du public. Cet établissement placé à la porte de notre ville dans un local charmant où l'on jouit de l'air le plus pur est dirigé par nos Sœurs Canadiennes, de la Congrégation. Ce pensionnat se distingue par l'éducation forte et raisonnée qu'y reçoivent les jeunes personnes du sexe qui fréquentent cette école. Grammaire, Histoire, Géographie, Dessin, Musique etc. etc., toutes ces différentes branches sont étudiées, apprises et comprises parfaitement par de jeunes enfants de dix à douze ans. Honneur donc à nos bonnes religieuses pour le succès qu'elles obtiennent dans l'enseignement. Je leur souhaite un peu plus d'encouragement; et je suis certain qu'elles verraient leur maison remplie, si elle était plus connue, car elle est une digne succursale de la maison mère. C'est le vœu que forme de tout son cœur un témoin de leur dernier examen.

J. A. PRAXÈDE.

Liste des prix décernés aux élèves du Séminaire de Nicolet.

Le 31 juillet 1850.

EN PHILOSOPHIE.

Excellence—Fidèle Morissette, philosophie intellectuelle, 1r pr F. Morissette—2d pr Isaac Gélinas—accessit Chs Garceau et George Harper.

Minéralogie et Géologie—1r pr George Harper—2d pr Fid. Morissette—1r acc Isaac Gélinas—2d acc Léon Rousseau et Benjamin Lessard.

Architecture—1r pr Isaac Gélinas—1r acc Fid. Morissette—2d acc Isaac Guillemette.

RHÉTORIQUE.

Excellence—1r pr Raphaël Gélinas—2d pr Charles Auger.

Amplification française—1r pr Ulric Rousseau et Raphaël Gélinas—2d pr Jos. Lacoursière—1r acc Edouard Thibodeau et Onésime Désilets—2d acc Alexandre Bouchard—3e acc Chs Auger, François Côté et François Bourret.

Amplification latine—1r pr Raphaël Gélinas—2d pr Jos. Lacoursière—1r acc Ulric Rousseau—2d acc Frs Côté—3e acc Edouard Thibodeau.

Version latine—1r pr Ulric Rousseau et Raphaël Gélinas—2d pr Jos. Lacoursière—1r acc François Côté—2d acc Chs Auger—3e acc Ed. Thibodeau et Onésime Désilets.

Version anglaise—1r pr Raphaël Gélinas—2d pr Ulric Rousseau—1r acc Chs Auger, 2d acc Jos. Lacoursière et Onésime Désilets.

Grec—1r pr François Côté et Jos. Lacoursière—1r acc, Casimir Hamelin, 2d acc, Téléphore Lacoursière, Ulric Rousseau et Raphaël Gélinas.

Vers latins—1r pr Raphaël Gélinas, et Jos. Lacoursière, 2d pr François Côté—1r acc, Ulric Rousseau, 2d acc, Onésime Désilets, 3e, acc Téléphore Lacoursière.

Récitation de l'art poétique d'Horace,—pr Jos. Lacoursière,—acc, Ulric Rousseau.

Economie politique—pr Chs Auger, Jos. Lacoursière, Casimir Hamelin, et Ed. Thibodeau—acc, Raphaël Gélinas, Ulric Rousseau, Téléphore Lacoursière.

Récitation des préceptes de Rhétorique—pr Chs Auger et Jos. Lacoursière—acc, Raphaël Gélinas.

Elocution—pr Chs Auger, et Ed. Thibodeau.

BELLES LETTRES.

Excellence—1r pr Honoré Bellemare, 2d pr Charles Masson.

Amplification française—1r pr Henri Vassal, 2d pr Théophile Tétu—1r acc Honoré Bellemare, 2d acc George Talbot.

Version latine—1r pr Henri Vassal, 2d pr H. Bellemare—1r acc Nicolas Harper, 2d acc Jean-Bte Duggan, 3e acc Angus MacDonal et Edmond Gill.

Thème latin.—1r Chs Masson, 2d pr George Talbot—1r acc H. Bellemare, 2d acc H. Vassal, 3e acc N. Harper.

Vers latins.—1r pr Honoré Bellemare, 2d pr Téléphore Normand—1r acc H. Vassal, 2d acc N. Harper, 3e acc Angus MacDonal, G. Talbot, Onésime Désilets et Js Normand.

Version anglaise—1r pr A. MacDonald, 2d pr Chs Masson—1r acc Henri Vassal, 2d acc J. B. Duggan, H. Bellemare et T. Tétu.

Botanique—Pr T. Tétu—1r acc C. Masson, 2d acc J. Normand.

Grec—1r Pr H. Bellemare, 2d pr C. Masson—1r acc G. Talbot, 2d acc H. Vassal et T. Tétu.

Récitation des préceptes de Belles-Lettres pr C. Masson—acc J. B. Duggan.

Toisé—Pr C. Masson—acc O. Désilets.

VERSIFICATION.

Excellence.—1r pr Narcisse-Edmond Ricard, 2d pr Philippe Gélinas.

Version latine.—1er pr P. Gélinas. 2d pr N. E. Ricard—1r acc Edouard Barnard et Jas. Bernard.

Thème latin—1r pr N. E. Ricard, 2d pr Ed. Barnard et James Barnard.—1r acc P. Gélinas, 2d acc Napoléon Héroux.

Amplification française—1r pr P. Gélinas, 2d pr Jas. Barnard—1r acc N. E. Ricard, 2d acc Laurent Tremblay.

Version anglaise—1r pr E. Barnard, 2d pr Jas. Barnard—Acc N. E. Ricard et P. Gélinas.

Grec—Pr N. E. Ricard et P. Gélinas—Acc L. Tremblay et N. Héroux.

Tenue des livres de comptes—Pr E. Barnard N. E. Ricard, P. Gélinas et Nap. Héroux—Acc Théodore Duchesnay et Théophile Roy.

Récitation de l'Histoire—Pr L. Tremblay—Acc J. Barnard et N. E. Ricard.

MÉTHODE.

Excellence—1r pr Arcadius Collet, 2d pr Philippe Giroux.

Thème latin—1r pr A. Collet, 2d pr P. Brassard et F. X. Comeau—1r acc P. Giroux, 2d acc Félix Marcotte, 3e acc Isaac Brunelle.

Version latine—1r acc A. Collet, 2d acc F. Marcotte, 3e acc Dositheé Comeau.

Version anglaise—1r pr I. Brunelle, 2d pr A. Collet—1r acc Philippe Brassard, 2d acc Hypolite Trahan.

Grec—1r pr A. Collet, 2d pr T. Giroux—1r acc P. Brassard, 2d acc F. Marcotte, 3e acc Adolphe Désilets.

Histoire—Pr A. Collet—1r acc P. Giroux 2d acc Onésime Crebassa.

Récitation de la grammaire latine—Pr. A. Collet et P. Giroux—Acc P. Brassard.

Arithmétique—Pr A. Collet et I. Brunelle—Acc P. Brassard.

SYNTAXE.

Excellence—1r pr Romuald Fortier, 2d pr Didier Montambault.

Version latine—1r pr D. Montambault, 2d pr Romuald Fortier et Adolphe Belly—1r acc Ovide Beaubien, 2d acc Tréfié Gouin, 3e acc Elie Panneton.

Thème latin.—1r pr R. Fortier, 2d pr D. Montambault—1r acc, A. Billy, 2d acc E. Panneton, 3e acc Moïse Proulx.

Version anglaise—1r pr R. Fortier, 2d pr M. Proulx—1r acc D. Montambault, 2d acc O. Beaubien, 3e acc A. Billy et E. Panneton.

Version grecque—1r pr R. Fortier, A. Billy et E. Panneton, 2d pr M. Proulx—1r acc T. Gouin et B. Montambault, 2d Ths. Gilmore.

Arithmétique—Pr. Panneton et T. Gouin—Acc R. Fortier et Onésime Montgrain.

Géographie—Pr. A. Billy et O. Beaubien—Acc M. Proulx, R. Fortier, Evariste LeComte et T. Gouin.

Grammaire—Pr. A. Billy et O. Beaubien—Acc D. Montambault et T. Gouin.

ÉLÉMENTS.

Excellence—1r pr Elie Dauth, 2d pr Sévère St. Cyr.

Thème latin—1r pr Elie Dauth, 2d pr Moïse St. Cyr—1r acc S. St. Cyr, 2d acc Irénée Douville, 3e acc Hyanthine Beauchemin.

Version latine—1r pr Jos. St. Amant, 2d pr H. Beaubien—1r acc S. St. Cyr, 2d acc M. St. Cyr—3e acc E. Dauth.

Version anglaise—1r pr Narcisse Crebassa, 2d pr M. St. Cyr—1r acc E. Dauth, 2d acc J. St. Amant, 3e acc S. St. Cyr.

Grammaire latine—pr St. Cyr—1r acc, Elie Dauth, 2d acc Sévère St. Cyr.

Grammaire française—pr Moïse St. Cyr, Elie Dauth, Sévère St. Cyr, et Narcisse Crebassa—1r acc, I. Douville, et Jos. St. Amant.

Arithmétique—pr Moïse St. Cyr et E. Dauth,—1r acc I. Douville, 1d acc Sév. St. Cyr.

Écriture—E. Dauth,—acc, Jos. St. Amant et Hy. Beauchemin.

ÉCOLE ANGLAISE.

Grammaire Anglaise—pr Henry Chillas—acc, Hilaire Béliveau.

Grammaire Française—pr Cyrille Prince, Géographie—pr Henry Chillas—1r acc, William Brown, 2d acc Chs Scott.

Arithmétique—1r pr Hilaire Béliveau, 2d pr Henry Chillas,—acc, Cyrille Prince.

Récitation—pr Hilaire Béliveau, 2d pr William Brown—acc Charles Scott.

Écriture—pr William Brown—acc, Henry Chillas.

Version anglaise—1r pr Hilaire Béliveau, 2d pr Cyrille Prince—acc, Jos. Beauchemin.

Lecture—pr Henry Chillas—acc, William Brown.

Horticulture—1r pr N. E. Ricard, Js Guillemette, Elie Dauth, D. Montambault, Hy. Trahan, 2d pr F. Morissette, Ulric Rousseau, Acc Collet, Rom. Fortier—acc, Jos. Normand, H. Vassal, F. Marcotte et Charles Masson.

Horticulture—division des petits, pr H. Béliveau, Evariste LeComte, Theo. Duchesnay—acc, Ths. Gilmore, Onésime Rousseau, et I. Douville.

Sagesse—1r pr Ge. Talbot, 2d pr N. E. Ricard.

Dessin—1r pr Nic Harper, et Thé Tétu, 2d pr E. Panneton, et Ed. Barnard; acc Hy. Trahan.

Citations de Journaux.

(Du Canadien.)

MORT DE MGR FLEMING, EVÊQUE CATHOLIQUE DE TERRENEUVE.—Les journaux de Saint-Jean se remplissent de notices biographiques et d'éloges funèbres de ce prélat, qui est décédé le 14 juillet, à l'âge de 58 ans. Le révérend Michel-Antoine Fleming, né à Carrick-on-Suir en Irlande, vint à Terre-Neuve et 1823, et sur par sa conduite s'attira l'estime et l'affection de toutes les classes de la société, protestants aussi bien que catholiques. Nommé conducteur de Mgr Scalon, évêque de l'île, en 1829, il devint évêque en pied à la mort de ce prélat, arrivée peu de temps après. Il a depuis travaillé sans relâche à l'avancement du bien temporel et spirituel de la colonie. C'est à sa persévérance indomptable que la magnifique cathédrale récemment ouverte à Saint-Jean, doit son existence. On dit que pour l'accomplissement de cette œuvre il a tant de fois traversé l'océan, que ses voyages sur mer, mis bout à bout, en feraient un de soixante mille milles. Il a en même temps multiplié les églises en d'autres parties de la colonie. S'étant déchargé depuis quelque temps de l'administration du diocèse sur Mgr Mallock, son coadjuteur, qui lui succéda, il s'était retiré dans son monastère qui est aussi une création de sa piété et de son goût. Mort, comme il a été dit, le 14 juillet, son corps était exposé dans la cathédrale au départ des Jernières nouvelles, et devait être enterré le 17 dans un caveau de cet édifice, après avoir été porté processionnellement par les rues de Saint-Jean.

ACCIDENTS SUR LES LACS.—Un comité chargé par les citoyens de l'Ohio de faire enquête sur l'incendie récent du vapeur Griffith a fait un rapport où il constate que, de 1830 à 1850, il y a eu sur les lacs sept explosions sur lesquelles 111 personnes ont perdu la vie; que de 1836 à 1850 onze bateaux à vapeur détruits par le feu ont causé la mort de 504 personnes, que de 1840 à 1850 il y a eu trente-et-une collisions de bateaux à vapeur par lesquelles 62 personnes ont été tuées. Le nombre de personnes périés sur les lacs pendant les dix dernières années, par suite d'explosions, d'incendies et de collisions, est de 887.

Voir à la 4e page.

BAUME DU DR. WISTAR.

Le baume de cerres Sauvages du Dr. Wistar est un extrait chimique du cerre et de Goudron. Tout le monde sait que ce baume possède d'excellentes propriétés; les plus anciens et les meilleurs médecins l'ont toujours employé dans les cas de consommation, et les autres maladies de non-mort. Il est vrai qu'on a aussi fait usage d'autres remèdes pour ces différentes maladies, dont quelques uns ont eu d'heureux effets; mais il est admis par les médecins qui ont employé le baume du Dr. Wistar, que ses résultats ont toujours été plus avantageux. On le regarde comme remède infaillible pour l'Asthme et autres maladies de ce genre. Des personnes qui en étaient atteintes depuis dix et vingt ans, ont été guéries, lors même que les Médecins avaient déclaré la cure impossible. Ce baume se compose de matières que l'on trouve dans toutes les latitudes du nord comme un antidote pour guérir les maladies causées par les climats chauds.

Ainsi, on peut dire que la nature n'est que le nom des effets dont Dieu est la cause.

Les enveloppes qui ne sont pas signées I. Bults sont réputées contrefaits.

A vendre à Montréal par Wm. Lyman et Cie. et par John Carie et Cie., rue St. Paul; aussi par Alfred Sauvage et Sr. J. Lyman et Cie., Place d'Armes. Montréal, le 26 Juillet, 1850.

UN COMITÉ DEMANDE A NEW-YORK.

Un canadien non marié de 30 à 45 ans, (ou plus jeune, mais stable), capable de correspondre avec facilité dans les langues anglaise et française, connaissant assez bien la routine des affaires et la tenue des livres, aura une belle écriture, pourrait obtenir dans le bureau d'un négociant canadien à New-York, un emploi de confiance très déstabil pour une personne instruite et désireuse de trouver une place permanente et respectable.

Pour la première année le salaire sera limité, mais suffira aux dépenses raisonnables d'une personne à New-York. Une personne sans un peu d'expérience dans les affaires ne pourrait pas concevoir. Un certificat de M. le curé de la Paroisse, sur l'intelligence, l'éducation, et la bonté morale de l'applicant, sera indispensable.

Adressez "commerce", (affranchi) au bureau des Mélanges.

Bibliothèques Paroissiales.

Les paroissiens ont l'honneur d'annoncer aux M. de la paroisse et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les paroisses. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention:

Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour 43 0 0.

Bibliothèque instructive et amusante, format 18°, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour 26 5.

Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection 210 10 0.—Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE,

Rue St. Vincent, No.

Montréal, le 9 juillet 1850.

LE GUIDE

DE L'INSTITUTEUR.

CONTENANT UNE SÉRIE DE RECHERCHES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SÉCRÉTAIRE DE L'ÉDUCATION, ETC. PAR F. X. VALADE, ECR.

Cet ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 329 pages. Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir prompt débit.

P. GENDRON,

IMPRIMER-LIBRAIRE,

(Du Courrier des E. U.)

PEARSON.—SA CONFESSION ET SA MORT.

L'exécution du meurtrier de Wilmington a eu lieu vendredi dernier, 26 juillet, dans la cour de la prison de East Cambridge, conformément à la décision de l'Exécutif. Il y avait près de 25 ans que nul criminel n'avait subi le dernier supplice dans le comté, si bien que l'on a dû construire tout l'appareil à nouveau pour cette triste occasion. Pearson était calme et résigné; en arrivant sur la fatale plate-forme, il tenait à la main une bible et parlait avec le prêtre qui s'était chargé de lui donner les secours de la religion. Au moment de se séparer de lui, il l'a embrassé puis on lui a attaché les mains et les bras, de manière cependant qu'il pût tenir sa bible, dans laquelle il paraissait lire attentivement. Comme l'instant suprême approchait, il a adressé aux personnes présentes quelques paroles, dans lesquelles il a exprimé l'espoir que Dieu le recevrait dans le sein de sa miséricorde. Le bonnet blanc à glands noirs a été alors abaissé sur son visage; le shérif a poussé le ressort qui maintenait le contre-poids, et le condamné a été lancé dans l'éternité. Au bout d'une demi-heure, le cadavre a été détaché et remis à la famille pour être transporté à Wilmington où il doit être inhumé.

Une confession émanant de lui, disait-on, a circulé il y a quelque temps dans la presse, et nous l'avons nous-même reproduite à cette époque. Il paraît toutefois qu'elle était apocryphe, car il n'a fait d'aveux que peu de jours avant sa mort.

D'après cette déclaration suprême, il quitta Boston le 18 avril 1849, au soir, après avoir bu de la bière en abondance, et s'être muni d'un couteau. Arrivé à Wilmington, il se mit en route à travers le bois pour gagner sa maison; il s'égarait sous l'influence de l'ivresse, mais finit par arriver chez lui, à une heure assez avancée. Il appela sa femme, qui vint lui ouvrir, après qu'il se fut fait reconnaître. Elle lui fit une tasse de thé, et lorsqu'il eut soupé, ils se mirent au lit. Entre deux et quatre heures il se leva, sortit de la maison, et rentra presque aussitôt; ce fut alors qu'il frappa sa femme. Après le premier coup, elle parvint à lui arracher le couteau, puis elle saisit par le manche, tandis que lui s'efforçait de le reprendre en le tenant par le manche. Dans la lutte, le manche se brisa et il put alors la frapper de nouveau; elle essaya de crier; mais elle tomba sur le plancher et expira presque aussitôt. Les deux enfants, qui s'étaient éveillés au bruit, subirent le même sort que leur mère.

Cette œuvre de sang achevée, le misérable se demanda comment il avait commis ce crime assassinant. Comprenant toutefois la nécessité de pourvoir à sa sûreté, il disposa les choses de manière à faire croire que sa femme s'était suicidée, après avoir tué ses deux petites filles. Il se rhabilla ensuite et, sortant par une porte de derrière, alla se laver dans une source au milieu des bois, changea son linge ensanglanté et reprit la route de Boston.

Ce qui frappe le plus dans ce récit, qui ne révèle en somme aucune circonstance nouvelle, c'est l'impossibilité où se trouve Pearson d'assigner aucun motif à son crime: il déclare lui-même que jamais sa femme ne lui avait donné aucun motif de plainte, et laisse échapper ces mystérieuses paroles: "tout cela ne fut pas arrivé, si l'on ne m'avait égaré." Cette exclamation semblerait confirmer les soupçons que l'on avait conçus dans le cours du procès, qu'une femme avait été l'instigatrice du crime. S'il en est ainsi, Pearson a emporté son secret dans la tombe.

LE CONDAMNÉ DE BOSTON.—John White Webster a reçu parait-il, avec résignation la nouvelle de l'arrêt qui le condamne irrévocablement à la mort. Sa famille ayant pris le parti de ne point lire de journaux, depuis le commencement de cette affaire, ignore encore la fatale vérité; il a exprimé le vœu qu'on lui cachât aussi long-temps que possible, et surtout qu'on ne lui fit pas connaître le jour de l'exécution.

Un journal fait remarquer une coïncidence qui semble providentielle: c'est un vendredi que le crime a été commis; un vendredi que le meurtrier a été arrêté; un vendredi encore que le jury du coroner a formulé la première accusation contre lui dans le verdict; et c'est enfin un vendredi que le condamné doit subir la peine capitale.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

DE LONDRES.

BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN.

CAPITAL—UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES.

17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL

BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT.

A. LAROCQUE, ECR. | F. R. FABRE, ECR.

H. L. ROUTH, ECR. | W. LUNX, ECR.

MEDICINS CONSULTANTS.

F. T. BADGLEY, ECR., M. D.

H. PELTIER, ECR., M. D.

R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages particuliers qu'offre cette société à ses assurés:

1. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.

2. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Bénéficiaires des assurés eux-mêmes.—Ces Bénéficiaires peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à l'intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4. Les Bonus sont repartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée; et cela au choix qui pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de tous les ans.

5. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

6. Un Bureau général pour l'Amérique Britannique du Nord ayant été établi EN CETTE VILLE, les assurances seront acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émanées de sa suite.

Le Bureau s'assemble régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au Bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit Bureau sans rétrocession ailleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au Bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

Sur la Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOVERNUR:

LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAUX PRINCIPAUX.

EDINBURGH..... 1, RUE ST. GEORGE.

MONTREAL..... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N. 49, MONTREAL.

DIRECTEURS.

L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.

L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.

ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal.

CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.

L'HONORABLE J. MCCORD.

L'HONORABLE A. S. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.

B. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Médecin.

JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.

ALFANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en étaient formée par ses fondateurs.

Le nombre de ceux qui au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE

Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions.

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE

Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS.

Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1851.

Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du Bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable.

On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN, qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré.

St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT.

JOHN YOUNG, ECR., Vice-PRÉSIDENT.

Et Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BORRET, Président.

JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-PRÉSIDENT.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, ECR.

WILLIAM LYMAN, ECR.

G. E. CARTIER, ECR., M. P. P.

HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.

Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.

Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

QUEBEC.—Agent.—H. W. WELCH, ECR.

Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

Sorli.—R. Harrower, ECR. Melbourne.—Thos. Tait, ECR.

St. Andrews.—Frank Far.—St. Hyacinthe.—Boucher de Rich. ECR.

St. John's.—Charles Pierce.—Trois-Rivières.—John Robertson, ECR.

Huntingdon.—R. B. S.—Hawkesbury.—Georges Hamilton, ECR.

Stanstead.—F. Judd, ECR. Durham.—Wm. Baker, ECR.

Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie d'un être, ainsi qu'à l'achat de la vie d'un individu ou à la réception de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, placent les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains; ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur des individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de *semi-crédit* ayant été adopté par le Bureau, on lui a accordé pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age. Avec les profits. Sans les profits. Demi-Crédit.

15 1 13 1 1 6 5

20 1 17 4 1 9 11

25 2 2 9 3 2 0 2

30 2 9 3 2 0 2 2 2 6

35 2 16 7 2 6 4 2 9 2

40 3 6 2 2 14 8 2 17 6

45 3 17 1 3 4 0 3 7 4

50 4 13 1 3 17 11 4 1 4

55 5 17 8 4 19 11 5 3 1

60 7 10 10 6 9 11 6 13 2

Un trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre un contrat tenant d'assurance en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

AGE A ATTENDRE.

Age au moment de l'assurance. 50 55 60 65

20 2 14 2 2 5 7 1 19 10 1 16

25 3 9 7 2 16 7 2 8 3 2 2 2

30 4 13 2 3 12 4 2 19 7 2 11 8

35 6 12 3 4 15 5 3 14 9 3 2 9

40 10 12 9 6 15 3 4 18 6 3 18 11

45 10 12 9 6 15 3 4 18 6 3 18 11

50 10 12 9 6 15 3 4 18 6 3 18 11

55 10 12 9 6 15 3 4 18 6 3 18 11

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Navier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Gér., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

LE MOIS DE MAI.

Le Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est annoncée par le CHRETIEN DE LA CROIX, d'UN ACTE DE CONSÉCRATION et de plusieurs SALUTATIONS à la St. Vierge; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même prix.

J.-Bte. ROLLAND.

N. 24, rue St. Vincent.

Montréal, 19 avril 1850.

NOUVELLE ÉDITION, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure.

Prix 7s. 6d. la douzaine.

A vendre chez

Montréal, E. R. FABRE ET CIE,

2 Avril 1850. Rue St. Vincent N. 8

EAU PLANTAGÈNE.

Le Soussigné avertit le public qu'il a l'appointé M. Jos BÉRIAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des Eaux de PLANTAGÈNE où il y aura toujours une grande quantité de ces Eaux Fraîches, si bien connues du public.

CHARLES LAROCQUE Agent

Montréal, 26 octobre 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE,

D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39

Table with columns for Cour du Banc de la Reine, Cours Supérieure, District de Québec, District de Montréal, District de Trois-Rivières, District de Sherbrooke, District de Chicoutimi, District de St. François, and District de Stanstead. Rows list various courts and their sessions for months from January to December.

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puisés.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et neuf Juges puisés.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges.

(a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, cours actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, causes, expertises, motions, etc.

(b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, cours actuel.

La Cour de Circuit, pour les Circuits de Québec et Montréal, respectivement, devra siéger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté.

La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, pour le Circuit de Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:

Extraits de Cornelius Nepos.

Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce.

Quatre livres des Commentaires de César.

Cicéron sur la Vieillesse.

Cicéron sur l'Amitié.

Vie d'Agricole, par Tacite.

Prix 6s. 3d.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.

Le volume de Poésie contient:

Les 3 premiers livres de l'Énéide.

Les Géorgiques de Virgile.

Les Odes d'Horace.

Les Fastes d'Ovide.

Prix 5s. 6d.

Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d.

AMMOR et RAMSAY.

ATTENTION!

On imprime à ce Bureau:

Adresses, Billettes, Billets d'Invitation, Lettres funéraires, Et JOBS de toutes façons;

S'adresser à JOSEPH RIVET.

Imprimeur des Melanges Religieux, 106 St. Denis près de l'Évêché.

MANUEL

DES Sociétés de Temperance

DEDIE

A LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. C. CHINIQUE, P.TRE.

Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Temperance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

J.-Bte. ROLLAND.

Montreal, 28 décembre, 1849.

ETABLISSEMENT DE RELIEURE.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIEURE

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELEAU.

Montréal, 2 mai 1849.

P. GARNOT, Professeur de français,

latin, rhétorique, belles-lettres, etc.

Coin des rues Dorchester et Sanguinet.

Montréal, 9 Nov. 1848.

ATTENTION!!!

A VENDRE,

A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS

TOUT